

LES MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE (MADO) LIÉES À UNE EXPOSITION PROFESSIONNELLE 2013 : Le plomb et l'amiante; toujours à l'avant-plan!

FAITS SAILLANTS

Le nombre d'intoxications liées au plomb continue d'occuper le premier rang avec 72 % des MADO chimiques d'origine professionnelle en Montérégie. Les MADO en milieu de travail touchent davantage les hommes. La majorité des cas déclarés se trouvent dans l'industrie de la première transformation.

Plus de 400 épisodes de MADO chimiques liés au milieu de travail en 2013.

Au cours de l'année 2013, 419 cas de MADO chimiques ont été déclarés en lien avec le milieu de travail. La baisse observée en 2012 se maintient. Près des trois quarts des épisodes de MADO chimiques d'origine professionnelle concernent des intoxications au plomb.

Tableau 1 - Nombre d'épisodes de MADO chimiques d'origine professionnelle selon la maladie, Montérégie, 2011 à 2013

| Maladie | Agent chimique | 2011 | 2012 | 2013 | | |
|---|----------------------------|--------------------------------|------------|------------|----------------|----|
| | | | | n | % ² | |
| Maladies liées à l'amiante ¹ | Amiantose | 44 | 19 | 32 | 8 | |
| | Mésothéliome | 17 | 9 | 13 | 3 | |
| | Cancer pulmonaire | 9 | 2 | 5 | 1 | |
| Asthme d'origine professionnelle ¹ | Isocyanates | - | 1 | 3 | 1 | |
| | Formaldéhyde | - | 1 | 1 | 0 | |
| | Autres agents chimiques | 4 | 1 | 5 | 1 | |
| Silicose ¹ | Silice | 8 | 2 | 6 | 1 | |
| Atteinte broncho-pulmonaire aiguë | Autres produits nettoyants | 4 | - | 1 | 0 | |
| | Chlore | - | - | 1 | 0 | |
| | Hypochlorite de sodium | - | - | 6 | 1 | |
| | Oxydes d'azote | - | 1 | 1 | 0 | |
| | Autres agents chimiques | 1 | - | 3 | 1 | |
| Intoxications d'origine chimique | Métaux | Arsenic inorganique | 10 | 6 | 3 | 1 |
| | | Cadmium | 4 | 3 | 3 | 1 |
| | | Cobalt | - | 4 | 4 | 1 |
| | | Chrome hexavalent hydrosoluble | 35 | 5 | 11 | 3 |
| | | Plomb | 347 | 339 | 301 | 72 |
| | | Autres agents chimiques | 8 | - | 1 | 0 |
| | Gaz | Monoxyde de carbone | 10 | 28 | 19 | 5 |
| Béryllose | Béryllium | 1 | - | - | - | |
| Total | | 502 | 421 | 419 | 100 | |

Source : Institut national de santé publique du Québec. Portail de l'Infocentre. MADO chimique. Données extraites le 17 octobre 2014.

¹Note : Les cas déclarés pour une année peuvent inclure d'anciens cas nouvellement déclarés et des nouveaux cas.

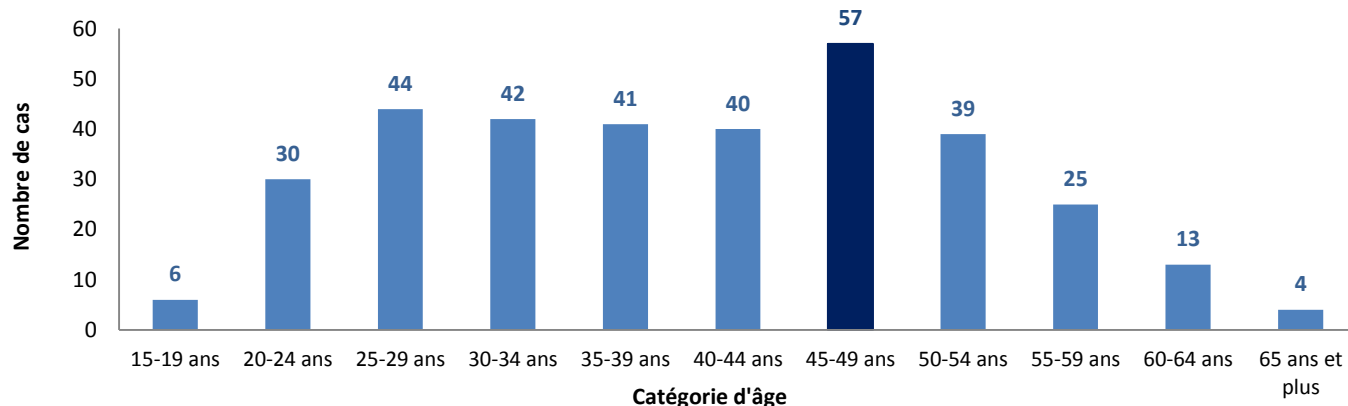
²Note : Afin de faciliter la lecture du tableau, les pourcentages ont été arrondis à l'unité près.

(-) : Indique qu'aucune MADO chimique n'a été déclarée pour cette maladie ou pour cet agent chimique au cours de l'année.

Les trois quarts des travailleurs intoxiqués au travail ont entre 25 et 54 ans

Les intoxications d'origine chimique se retrouvent la plupart du temps chez les travailleurs de moins de 65 ans. Ceci s'explique par le fait que la majorité des travailleurs ont moins de 65 ans et que les intoxications se distinguent par une courte latence. Les dépistages en milieu de travail prescrits par les programmes de santé spécifique aux établissements (PSSE) détectent généralement les intoxications et permettent le suivi en cas d'exposition chronique chez des travailleurs encore actifs. L'âge moyen des travailleurs pour les cas de MADO chimiques s'élève à 49 ans.

Figure 1 - Distribution des cas d'intoxication chimique en milieu de travail selon l'âge du travailleur, Montérégie, 2013



Source : Institut national de santé publique du Québec. Portail de l'Infocentre. MADO chimique. Données extraites le 17 octobre 2014.

Les hommes, toujours les plus touchés par les MADO en milieu de travail

La vaste majorité des cas déclarés de MADO touche des travailleurs masculins, avec 400 des 419 cas de 2013 (95 %). Les maladies déclarées reliées à l'amiante ou à la silice frappent presque exclusivement des hommes. Précisons que ces MADO sont observées principalement dans les secteurs de la construction et des milieux où les hommes occupent traditionnellement les emplois.

Ces MADO, en plus d'être des problématiques masculines, atteignent généralement des individus de plus de 65 ans. En effet, seulement 10 des 56 cas de MADO reliées à l'amiante ou la silice concernent des travailleurs de moins de 65 ans. Rappelons que les maladies reliées à l'amiante ou à la silice se caractérisent par un temps de latence prolongé; le portrait 2013 pourrait être le reflet d'une exposition bien antérieure, datant de plus de 20 à 30 ans.

Le plomb, toujours au premier rang des intoxications chimiques en Montérégie

Avec 77 % de l'ensemble des MADO (soit 323 des 419 cas), les intoxications aux métaux prennent toujours la part du lion des MADO chimiques d'origine professionnelle en 2013 en Montérégie.

Le plomb arrive au premier rang des agents chimiques avec 72 % des cas de déclaration MADO (soit 301 cas) alors que l'amiante arrive au 2^e rang avec 11 % des cas (soit 46 déclarations MADO). Le nombre de MADO en lien avec le plomb continue de diminuer en 2013, une tendance observée depuis 2011.

Une variété de contaminants impliqués

Au total, 19 substances chimiques ont causé les cas de MADO en milieu de travail déclaré en l'année 2013 en Montérégie.

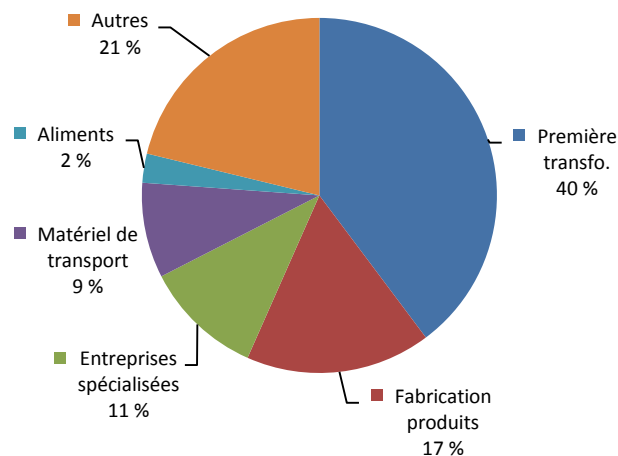
Outre le plomb et l'amiante, les contaminants les plus fréquemment observés sont le monoxyde de carbone et le chrome hexavalent, lesquels ont entraîné respectivement 19 et 11 intoxications. L'hypochlorite de sodium (utilisé dans des produits de nettoyage industriel) est relié à 6 cas d'atteintes broncho-pulmonaires aiguës, tandis que 3 cas d'asthme professionnel sont attribués à une exposition à des peintures contenant des isocyanates.

Comparativement à 2012, le nombre de cas de MADO reliés à une intoxication au monoxyde de carbone a diminué en 2013, mais demeure près du double de celui observé en 2011. Cette problématique de santé reste donc toujours importante dans les milieux de travail, d'autant plus qu'elle est probablement largement sous-déclarée. En effet, seuls les cas plus sévères d'intoxication font l'objet d'une déclaration.

L'industrie de la première transformation : secteur d'activités le plus touché en 2013

Plus du trois quarts des déclarations de cas de MADO de la Montérégie proviennent de secteurs où l'on retrouve déjà des programmes de santé spécifiques aux établissements (PSSE) réalisés par les équipes de santé publique en santé au travail. L'industrie de la première transformation arrive au premier rang avec 165 cas déclarés en 2013. C'est aussi dans ce secteur qu'on retrouve les activités en lien avec la fonte des métaux, responsables de 86 % des cas d'intoxication au plomb. Rappelons cependant que les établissements de ce secteur, en particulier les établissements où l'on transforme les métaux, font l'objet d'un PSSE, lequel comprend généralement des activités de surveillances médicales dont les plombémies font partie.

Figure 2 – Nombre de cas¹ de MADO chimiques d'origine professionnelle déclarées en 2013 selon la CAEQ²



Source : Institut national de santé publique du Québec. Portail de l'Infocentre. MADO chimique. Données extraites le 17 octobre 2014.

¹ Note : Les cas déclarés pour une année peuvent inclure d'anciens cas nouvellement déclarés et de nouveaux cas.

² Classification des activités économiques du Québec (CAEQ).

LES ATTEINTES BRONCHO-PULMONAIRES AIGUËS

On remarque que les cas d'atteintes broncho-pulmonaires aiguës surviennent davantage lors d'opération de nettoyage. Bien que les établissements où sont survenus ces cas fassent généralement l'objet de PSSE, les tâches et professions (métiers) impliquées dans ces MADO ne font souvent pas partie du programme de santé au travail. En effet, il arrive fréquemment que le nombre restreint de travailleurs affectés à ce type de tâches ainsi que la fréquence de celles-ci fassent en sorte que les risques reliés à une exposition aux produits nettoyants ne sont pas priorisés lors de l'élaboration des PSSE.

En 2013, huit des douze cas d'atteintes broncho-pulmonaires aiguës se révèlent associés à des produits de nettoyage. Un même évènement s'avère responsable de six déclarations : des travailleurs ont été exposés à de l'hypochlorite de sodium lors d'un déversement accidentel.

Ce type d'évènement, qu'il soit accidentel ou résultant d'une mauvaise utilisation de produits de nettoyage, fera l'objet d'une attention accrue au cours des prochaines années. Une analyse détaillée des circonstances reliées à ces déclarations sera faite en 2015. L'objectif sera de déterminer si des mesures de prévention complémentaires reliées à la manipulation de ces produits chimiques devront être mises en place dans les milieux de travail lorsque ces derniers sont présents.

Tableau 2 - Nombre d'épisodes d'atteinte broncho-pulmonaire aiguës, MADO chimique d'origine professionnelle selon l'agent chimique, Montérégie, 2009 à 2013

| Agent chimique | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--|----------|----------|----------|----------|-----------|
| Acide chlorhydrique | - | - | 1 | - | - |
| Acide fluorhydrique | - | - | 1 | - | - |
| Acide sulfurique | - | 1 | 1 | - | - |
| Chloramine | - | - | - | - | 1 |
| Chlore | - | 3 | - | - | 1 |
| Hydrocarbure chloré/solvants | - | - | 1 | - | - |
| Hypochlorite de sodium | - | - | - | - | 6 |
| Oxydes d'azote | - | - | - | 1 | 1 |
| Zinc | - | - | 1 | - | - |
| Produits naturels (moisissures et champignons) | - | - | - | - | 1 |
| Produits industriels divers (désinfectant, poussières, adhésifs et colles, autres) | 2 | 2 | - | - | 2 |
| Gaz et asphyxiant (non spécifiés) | - | 1 | - | - | - |
| Vanadium | 1 | - | - | - | - |
| Total | 3 | 7 | 5 | 1 | 12 |

Source : Institut national de santé publique du Québec. Portail de l'Infocentre. MADO chimique. Données extraites le 17 octobre 2014.

(-) : Indique qu'aucune MADO chimique n'a été déclarée pour cette maladie ou pour cet agent chimique au cours de l'année.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.